

La maîtrise de l'espace extra-atmosphérique apparaît comme l'enjeu principal pour la France dans son statut de puissance spatiale. De par son expertise du milieu et de par l'action du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) dans le domaine de la surveillance spatiale, l'armée de l'air a un rôle à jouer aussi bien en tant qu'utilisateur qu'en tant qu'acteur, au côté du CIE et des armées.

Ce rôle s'exerce aujourd'hui en particulier dans la formation et dans la sensibilisation des cadres aux problématiques spatiales. Tous les niveaux de formation sont concernés. Un séminaire est organisé à l'École des officiers de l'armée de l'air (EOAA), en partenariat avec l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace (ISAE) ; un autre se tient à l'École de guerre, au sein du « spécifique air » ; le troisième, enfin, dont l'enseignement fait l'objet de ce numéro, a pour ambition de renforcer le dispositif de formation existant, d'encourager les échanges interdisciplinaires et de favoriser ainsi le développement d'une communauté spatiale de sécurité et de défense.

Général de brigade aérienne Patrick Sauvé, Directeur du CESA

Crédit illustration : ESA